

R. GODEFROY

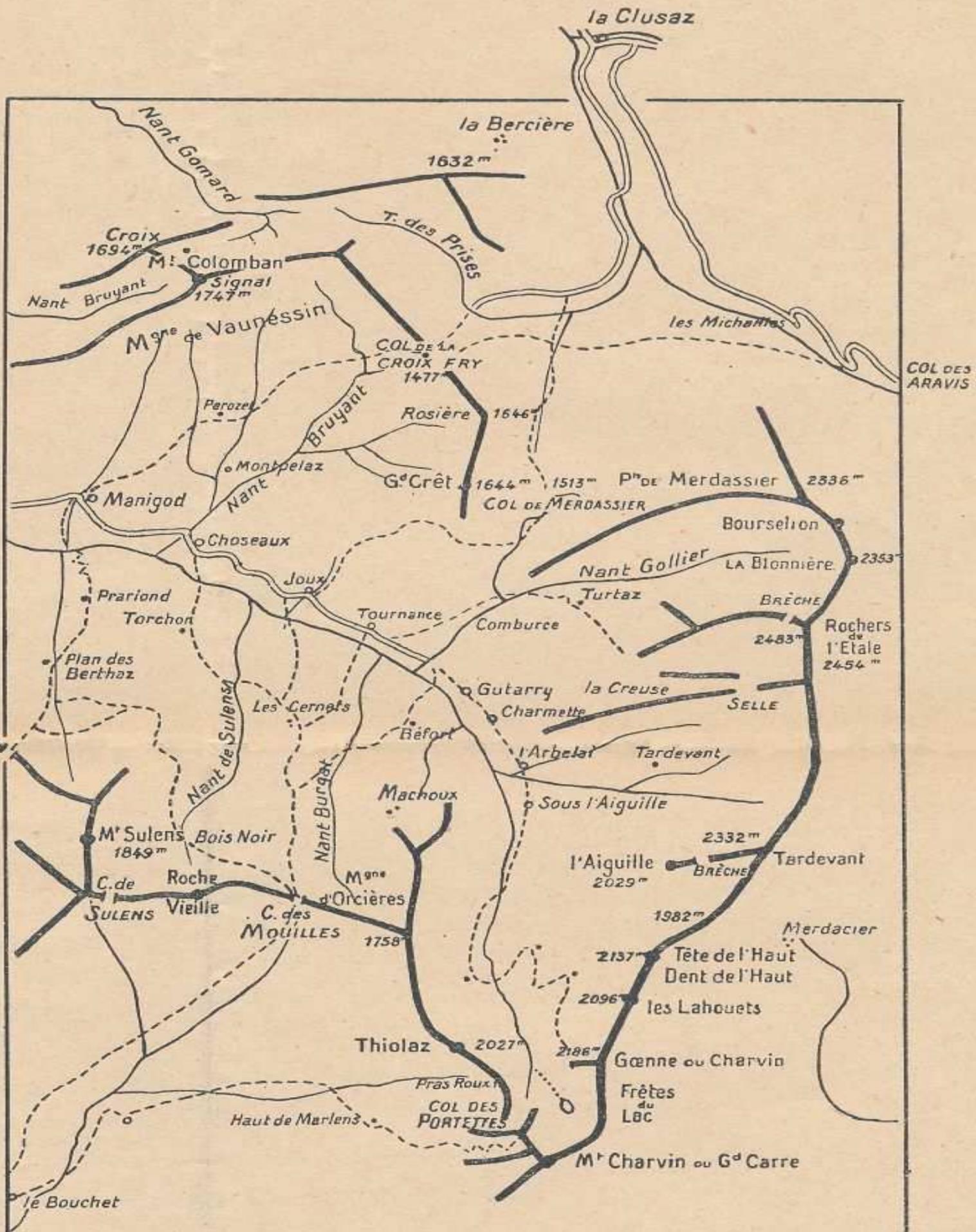
*Les Montagnes*

*de Manigod*



LIBRAIRIE DARDEL  
CHAMBÉRY

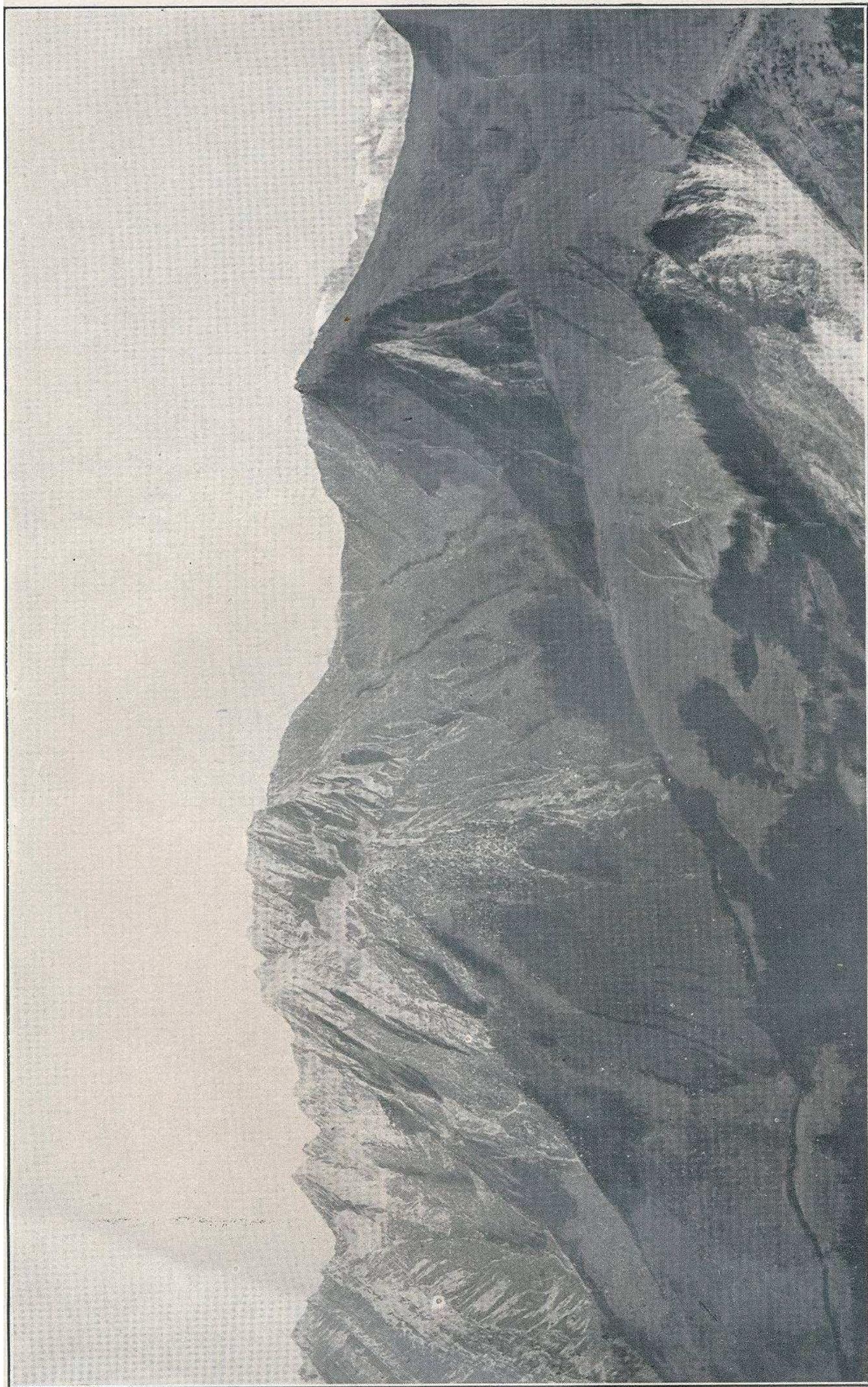
—  
1921



# LES MONTAGNES DE MANIGOD.

Echelle de 1/80.000<sup>ème</sup>





Le Massif de l'Étalle et ses abords,  
vus de la Montagne de Sulens, à l'Ouest-Sud-Ouest.

Cl. Paul HELBRONNER.

R. GODEFROY

*Les Montagnes*

*de Manigod*



LIBRAIRIE DARDEL  
CHAMBÉRY

1921

---

Extrait, avec corrections, du n° 3 de la *Revue Alpine* 1921

---



# Les Montagnes de Manigod

La fréquentation exclusive des grands massifs glaciaires ne saurait suffire au véritable alpiniste. Aimant la montagne *intégralement*, il la veut goûter sous tous ses aspects : aussi ne manque-t-il pas d'accorder aux chaînes secondaires la part d'attention dont elles sont dignes. Pour moi, du Tirol à la Provence, je me suis plu à parcourir les verts alpages ou les sombres maquis et à gravir les blancs frontons de roc de ces divines « petites montagnes ». Plus que toutes les autres, celles de la Savoie ont maintes fois attiré mes pas : on ne s'étonnera donc pas que mes pensées y reviennent. C'est, en effet, de l'une des plus humbles vallées savoyardes que je vais m'occuper aujourd'hui. Et, au moment de rassembler ici les documents qui la concernent, je me promets de revivre, par le souvenir, bien de bonnes heures passées.

L'exposé qui suit comprend la description physique du pays de Manigod et l'indication des itinéraires relatifs au parcours de sa vallée et aux ascensions de ses sommets et de ses cols. Il comporte la consultation indispensable d'une carte détaillée. On choisira de préférence la Carte de France, Etat-Major, 1/80 000<sup>e</sup> ou 1/50 000<sup>e</sup>, hachures. La vallée de Manigod y est comprise dans les feuilles 160 bis, Annecy, quart Sud-Ouest, et 169 bis, Albertville, quart Nord-Ouest.

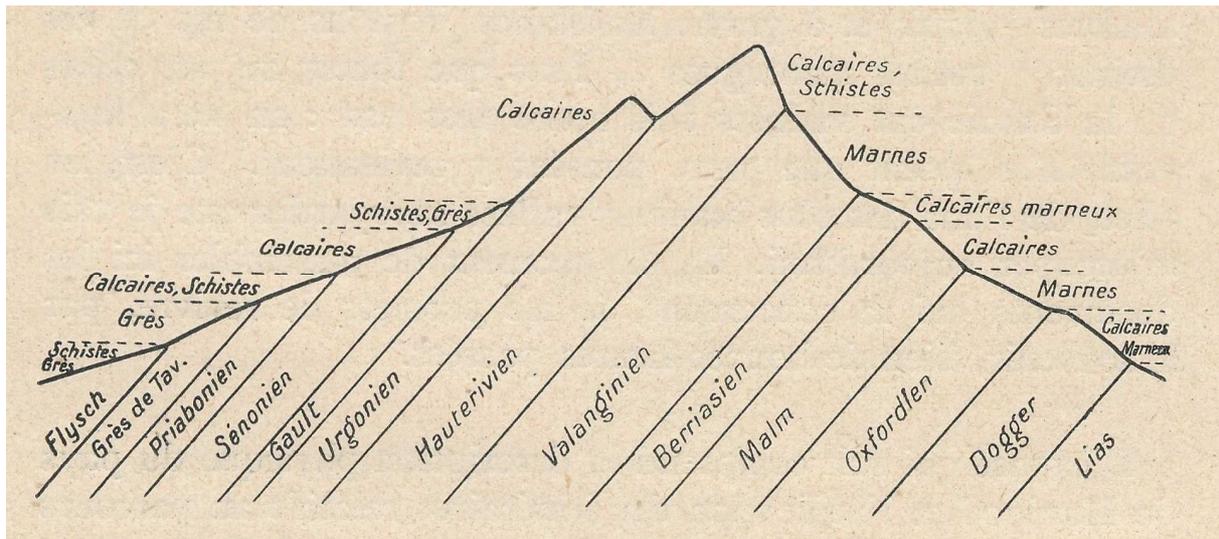
Le figuré et la nomenclature de la Carte de l'Etat-Major donnent lieu à diverses critiques. Le figuré présente, dans les parties hautes de la montagne, d'assez graves inexactitudes : en attendant les précisions qu'apportera l'avenir, je signalerai et je corrigerai, dans la mesure où mes observations me le permettront, les erreurs que j'ai pu constater. La nomenclature ne répond pas aux exigences d'une description minutieuse : je la compléterai en recourant aux ressources des désignations locales <sup>1</sup> et en introduisant, au besoin, des appellations nouvelles. A la première apparition, dans le texte, d'une dénomination non inscrite sur la Carte de France, une annotation spéciale en indiquera la provenance.

---

<sup>1</sup> Je suis reconnaissant à M. J. Serand des indications diverses qu'il a bien voulu me fournir à ce sujet.

## I. DESCRIPTION PHYSIQUE

La vallée de Manigod comprend le bassin supérieur du Fier, en amont du promontoire des Clefs qui verrouille son débouché dans le sillon Nord-Sud allongé de Thônes à Faverges. A sa tête s'élève le Mont Charvin (2.414 m). Courbée en arc autour de la montagne de Sulens (1.849 m), la haute vallée du Fier passe de la direction Sud-Nord à la direction Est-Ouest : elle s'adosse d'abord contre le haut rebord calcaire formant, du Mont Charvin aux Rochers de l'Étale (2.483 m), Mont Colomban (1.747 m), détachée des rochers de l'Étale au nord, et la montagne de Sulens au Sud.



La structure de la région comporte deux plis anticlinaux de direction générale Nord-Est, dont les axes correspondent, approximativement, l'un à la Giettaz, l'autre à la ligne Tournette-Bargy, et une zone synclinale intermédiaire, dite Synclinal de Serraval, qui se relève au Nord vers un anticlinal transverse partant de Thônes dans une direction Est-Nord-Est, et renferme, à l'opposé, le petit massif exotique de Sulens. De ces éléments, la vallée de Manigod proprement dite renferme seulement : 1° dans sa chaîne de fond, le flanc Nord-Ouest de l'anticlinal de la Giettaz ; 2° dans la vallée et ses bordures montagneuses nord et Sud, une partie du synclinal de Serraval, relevé au Nord vers l'anticlinal transverse, et le massif exotique de Sulens.

Les affleurements de terrains se rapportent aux formations secondaires et tertiaires.

Ces indications générales, nécessaires pour une première vue d'ensemble, vont être complétées par quelques précisions sur la nature géologique et sur la disposition tectonique des assises prenant part à la constitution du sol.

La Chaîne de fond, section méridionale de la chaîne des Aravis, est formée de la superposition de couches secondaires plongeant vers le Nord-Ouest, et affleurant en bandes grossièrement parallèles, alignées vers le Nord-Est comme la chaîne elle-même.

Les assises jurassiques n'apparaissent que sur le versant extérieur, vallée de l'Arly, au Sud-Est ; les assises crétacées (*Hauterivien*, *Urgonien*, *Sénonien*) se partagent les crêtes ; les assises crétacées supérieures (*Gault*, *Sénonien*) et les assises tertiaires (*Priabonien*, *Flysch*) apparaissent sur le versant intérieur, vallée de Manigod, au Nord-Ouest.

Sur le versant extérieur, les pentes montrent, de bas en haut, la succession : schistes noirs du *Lias* ; calcaires et marnes, plus ou moins schisteuses, du *Dogger* (Bajocien, Bathonien) ; argiles schisteuses noires de l'*Oxfordien*, souvent recouvertes des éboulis provenant de la haute falaise, superposée, des calcaires gris et bleuâtres du *Malm* ; calcaires marneux du *Berriasien* et marnes noires du *Valanginien*.

Dans les parties culminantes se succèdent les calcaires marneux et les schistes noirs de l'*Hauterivien*, les calcaires compacts, gris, marneux, d'épaisseur très variable, du *Sénonien*, qui sont souvent schisteux dans le haut du dépôt.

Les calcaires de l'*Urgonien* et du *Sénonien*, ces derniers quand ils se présentent en épaisseur suffisante, donnent lieu à des escarpements ou à des dalles, plus ou moins lapiazées, suivant qu'ils se trouvent coupés perpendiculairement au plan de stratification, ou suivant une surface peu inclinée sur ce plan.

Les crêtes sont taillées dans les calcaires urgoniens, au fond de la combe du nant Gollier, puis se sculptent dans les calcaires et les schistes de l'*Hauterivien*, pour former les sommets de l'*Étale*, tandis que le calcaire urgonien détermine au-dessous, sur des contreforts Nord-Ouest, des proéminences, sortes d'épaules triangulaires, bien marquées dans l'*Étale*, mais surtout en avant de Tardevant, où s'individualise la belle écaïlle qui constitue l'*Aiguille de Manigod* (2.029<sup>m</sup>).

Vers le Charvin, la crête s'est établie dans les calcaires du *Sénonien* supérieur, tandis que les affleurements de l'*Urgonien* sont relégués sur le versant extérieur Sud-Est.

Sur le versant intérieur, les assises ci-dessus signalées comme intervenant dans les formations des parties hautes de la chaîne de fond, affleurent sur les pentes Nord-Ouest, et reparaissent dans les flancs opposés des vallons du Haut-Fier et du nant Gollier. Il s'y ajoute, entre les plaques calcaires de l'*Urgonien* et du *Sénonien*, une couche mince de grès et de schistes noirs représentant l'étage du *Gault*, couche dont l'affleurement détermine un ruban gazonné dépourvu de sources. Dans la zone synclinale se montrent les assises tertiaires. Ce sont d'abord les schistes et calcaires à nummulites du *Priabonien*, puis les *grès de Taveyannaz*, mouchetés, que l'érosion a mis à nu sur la croupe des montagnes de Colomban et de Vaunessin. On voit affleurer ces grès sur les talus de déblai de la route, entre les Clefs et et Manigod. Ils sont l'équivalent des *grès d'Annot*, si développés au sud du Massif du Pelvoux. Enfin, au-dessus, s'étendent les couches du *Flysch* proprement dit, formé de schistes argileux alternant avec des grès bruns, micacés, souvent feuilletés ; le *Flysch* se superpose ainsi, directement, aux formations secondaires.

Le plongement des couches crétacées et tertiaires du synclinal de Serraval vers l'axe médian de celui-ci ne s'opère pas régulièrement en succession simple. Un assemblage de couches se reproduit plusieurs fois. Il arrive même que des assises plus anciennes viennent au jour, en contact apparemment normal avec une des assises plus jeunes. Il y a là une structure imbriquée, avec plongements isoclinaux, dans laquelle les couches se répètent soit par pli simple, soit par pli faille. Ainsi, une coupe de l'Ouest-Nord-Ouest à l'Est-Sud-Est, par Sulens et le Charvin, donnerait un éventail composé imbriqué. Mais ce n'est pas tout. Une coupe effectuée perpendiculairement à la précédente, c'est-à-dire du Nord-Nord-Est au Sud-sud-Ouest, suivant la direction générale du synclinal de Serraval, révélerait encore une semblable disposition des couches, en relation avec l'existence de l'anticlinal transverse dont il a été question plus haut <sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Pour plus de détails, voir : EM. HAUG : Etude sur la tectonique des Hautes Chaînes calcaires de la Savoie. *Bull. de la Carte géologique de France*, T. VII, 1896-1897, pp.207-298 (1-92).

La montagne de Sulens est formée de lames superposées de calcaires dolomitiques, marnes et cargneules, appartenant au *Trias*, et de calcaires schisteux du *Lias*. Ces lames, qui s'enfoncent dans le *Flysch*, proviennent de terrains charriés à racines lointaines.

Les niveaux d'eau correspondent à trois terrains, l'*Hauterivien*, le *Gault* et le *Flysch*.

Les marnes de l'hauterivien et les grès verts du Gault rassemblent les eaux que laissent passer les fissures des plaques calcaires surincombantes de l'Urgonien d'une part, du sénonien et du Priabonien d'autre part. Les schistes du *Flysch* ne renferment généralement pas de sources abondantes : ce terrain ne se prête pas à l'infiltration profonde. En sol horizontal, il se forme des marécages, des *mouilles*, comme on le constate sur les étendues plates des grands cols de la région. En sol incliné, il se produit des glissements de terrain : l'un d'eaux fit descendre naguère la montagne de l'Endran<sup>3</sup>, située au-dessous du col de la Croix-Fry<sup>4</sup>. Les désignations de *Foireux*, *Merdassier* s'appliquent communément à des terrains de ce genre.

La vallée de Manigod présente, dans la haute chaîne de l'Est, le type sculptural que déterminent les actions alternantes des eaux et des glaces. Le travail fluvial, en cours aujourd'hui, a réalisé, dans le fond, le ravin du Fier.

Dans le vallon de tête, Sud-Nord, un cirque est excavé latéralement, au flanc du Charvin ; il alimente de ses neiges un petit lac dont les eaux se rendent souterrainement au Fier. Ce système constitue l'une des branches originelles du Fier naissant ; l'autre s'entaille en ravin dans les hautes pentes. Plus bas, le vallon se resserre en une gorge où la rivière coule sur un lit de débris. Au dessous d'une aiguille caractéristique, l'Aiguille 2.029 de la rive droite, un replat verdoyant, dans lequel s'égrènent les premiers hameaux, marque la fin de cette section. Au-delà commence le surcreusement du Fier.

Dans la vallée Est-Ouest, les versants présentent des pentes raides interrompues par des replats réduits et très médiocrement accusés, talus adoucis plutôt que véritables paliers, tandis que l'entaille résultant du surcreusement fluvial se montre profondément incisée par le trait de scie torrentiel.

Sous les hautes pentes gazonnées du Charvin, la forêt a pris possession du vallon jusque sous l'Aiguille, où la prairie commence en clairière. Au-delà, la forêt couvre aussi les croupes des montagnes du Grand Crêt, de Colomban, de Sulens, ainsi que les talus raides des ravins du Fier et des torrents affluents. Ailleurs, règnent les prairies et surtout les vergers qui parent si gracieusement l'étage moyen des deux versants.

Le village des Clefs s'est établi sur le promontoire (724 m) barrant l'entrée de la vallée. A l'intérieur de celle-ci, les habitations humaines apparaissent en petits groupes disséminés sur les pentes, là où elles s'atténuent en correspondance avec d'anciens fonds de vallées. C'est ainsi que, sur chaque versant, des hameaux se succèdent en ligne au-dessus du ravin surcreusé du fier, et leur distribution est soulignée par les tracés des deux voies principales : sur la rive droite de Manigod à Gutarry, prolongée par un bon chemin jusque sous l'aiguille ; sur la rive gauche, chemin desservant les Clefs, l'Envers des Clefs, l'Envers de Manigod (Prariond). Plus haut, à un nouvel étage de replats, correspondent le Perrozel, etc. sur la rive droite, une succession de chalets sous les bosses de Sulens, sur la rive gauche. Un fossé profond aux talus ravinés, revêtus de sapins, sépare les flancs cultivés et habités de montagnes opposées, l'*Endroit* et l'*Envers* de Manigod.

Au bord oriental de la haute vallée du Fier, la chaîne des Aravis se hérissé de sommets dont les principaux culminent aux extrémités, au Sud le Mont Charvin (2.414 m), au Nord les rochers de l'Etale

---

<sup>3</sup> Dénomination locale. Voir, ci-après, situation topographique de cette montagne.

<sup>4</sup> Idem

(2.483 m). Du Charvin à l'Etale se succèdent des sommets gazonnés, d'abord deux cornes, le Charvin proprement dit et les Labourets <sup>5</sup>, puis deux pointes, la Dent de l'Haut et la Tête de l'Haut<sup>6</sup>, dont la première, pyramidale, apparaît comme une réduction du Charvin pour qui la regarde de Manigod. Ces sommets correspondent aux cotes 2.186, 2.096, 1982 de la Carte de l'Etat-Major. Vient ensuite une pointe à l'angle obtus (2.232 m) nommée Tardevant <sup>7</sup>, comme le pâturage qui s'étend à ses pieds<sup>8</sup>. En avant, se détache une arête dont la dernière dentelure redressée, sommet aigu d'une dalle calcaire, constitue l'Aiguille (2.019 m), bel obélisque aux flancs couverts de pins.

En raison de l'inclinaison des strates, qui plongent à l'Ouest, et de leur inégale résistance à l'érosion, la roche présente des escarpements feuilletés, rayés par les couloirs sur les faces Ouest, des parois traversées de barres sur les faces sud et Nord. Les dents de scie de l'arête de l'Aiguille, maints traits de sculpture du mont Charvin et des Rochers de l'Etale, manifestent cette disposition tectonique.

Dans cette chaîne, le Mont Charvin, l'Aiguille de Manigod, les Rochers de l'Etale sont les sommets les plus intéressants au point de vue de l'alpinisme. Il importe d'en donner ici une description détaillée.

Le Mont Charvin ou Grand Carre (2.414 m) <sup>9</sup>, sommet pyramidal, possède trois arêtes dirigées approximativement au Sud-Ouest, au Nord-Ouest, au Nord-Est, puis au Nord. L'arête Nord-Ouest est alignée sur Manigod. Elle descend jusqu'à un point situé à 200 mètres de distance environ et à une soixantaine de mètres en contrebas du sommet. De ce point – petit Charvin ou épaulement du Charvin <sup>10</sup> elle se divise en deux branches qui plongent, l'une vers à l'Ouest, l'autre au Nord, en limitant une facette triangulaire, constituée par une grande dalle rocheuse. Cette facette s'aperçoit de Manigod, dépassant en bordure un sommet gazonné qui se projette sur elle.

Les trois faces du Charvin sont orientées approximativement au Sud-Est, à l'Ouest, au Nord.

La face Sud-Est est celle par laquelle le Charvin se présente à la vue d'Albertville et Ugines. Haute et sombre muraille, burinée de couloirs, elle prend pied sur les prairies de l'Arpettaz.

La face Ouest, tournée vers la vallée de Serraval, est coupée en deux par une arête médiane Sud-Ouest. Cette arête, raidie au Nord en escarpements peu élevés, couverte de dalles feuilletées au Sud, détermine deux vallons gazonnés qui descendent en pente assez rapide, sur les prairies de l'Haut de Marlens.

La face Nord, qui se voit de Manigod, forme la tête de la vallée du Fier. Un cirque bien dessiné s'est établi de ce côté. Entre les arêtes Nord-Ouest et Nord-Est, la paroi du cirque présente deux étages. Un étroit gradin la partage, en effet ; à peine marqué à l'Ouest et sous le sommet, il s'élargit à l'Est, près de l'arête nord, en déterminant un talus pierreux partiellement occupé par un petit névé permanent <sup>11</sup>. Le siège du cirque présente également deux étages. Au pied d'une pente d'éboulis et de neige, s'étend un replat à topographie morainique. Au-dessous, à 80 mètres plus bas environ, se creuse un bassin au fond duquel dort un petit lac. Le talus intermédiaire, gazonné, semé de blocs rocheux, est sillonné de torrents apportant au lac l'eau de fonte des névés supérieurs. Les trois

---

<sup>5</sup> Dénomination locale.

<sup>6</sup> Idem

<sup>7</sup> Idem

<sup>8</sup> *Terre devant* sur la Carte sarde.

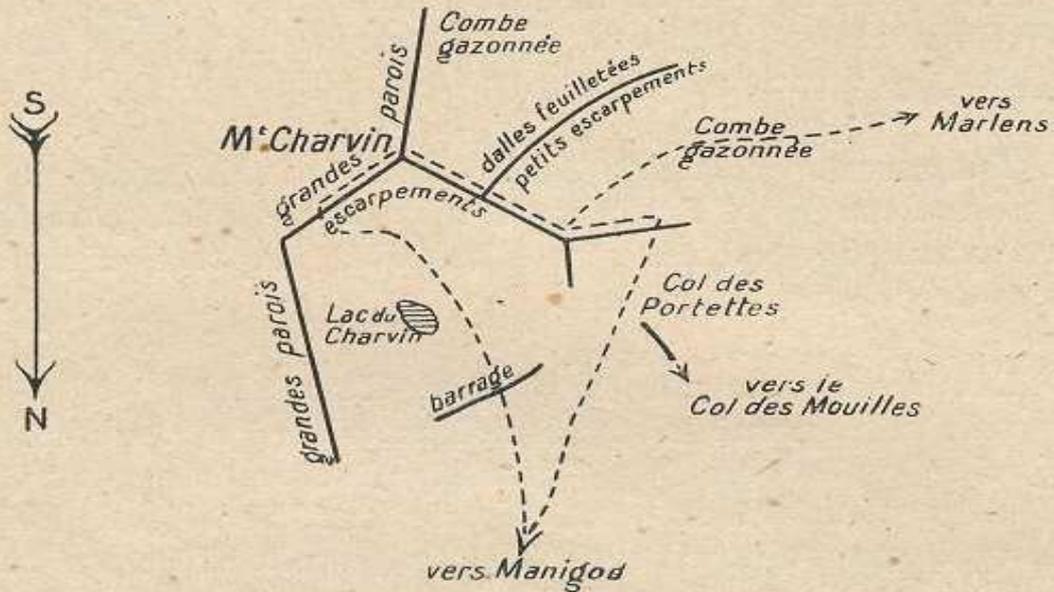
<sup>9</sup> Les deux dénominations sont connues dans le pays. Toutes deux figurent sur la carte sarde, la seconde en premier lieu. Elle semble, du reste, la plus usitée, bien que la Carte de l'Etat-major ne l'ait pas retenue.

<sup>10</sup> Dénominations nouvelles.

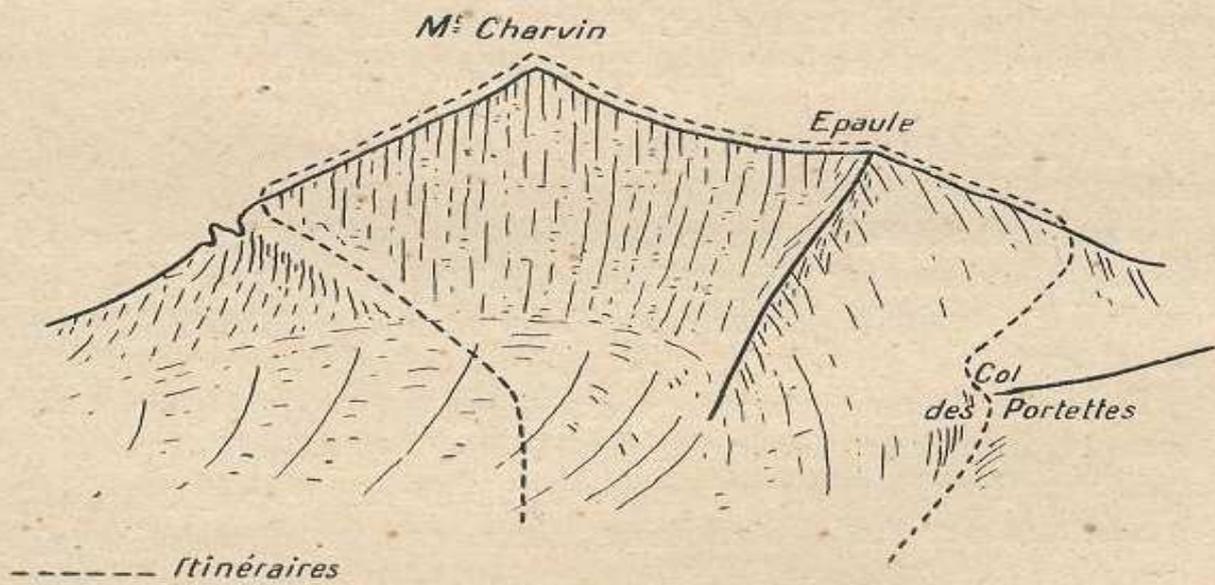
<sup>11</sup> Il y a là comme une ébauche de petit cirque intérieur.

# MONT CHARVIN

## Arêtes



## Face Nord



principaux torrents sont pourvus de lits bien marqués, mais leurs cours sont en partie souterrains. Le plus oriental des trois m'a même paru complètement enfoui. Le plus occidental possède le débit le plus abondant : il pousse un delta dans le lac.

L'enceinte du cirque est complétée, à l'Est et au Nord, par des pentes pierreuses. A l'Est, l'arête nord du Charvin, appelée Frêtes du Lac <sup>12</sup>, s'abaisse jusqu'à un point où elle ne domine plus que d'une centaine de mètres le niveau des eaux, avant de se relaver vers un sommet rocailleux, le Charvin proprement dit, ou Goenne <sup>13</sup>, coté 2.186 mètres.

Le lac, allongé dans la direction Nord-Ouest, présente grossièrement la forme d'une ellipse dont les axes mesureraient 150 et 200 mètres. A l'extrémité Nord-Ouest du grand axe, un canal, large de deux mètres, écoule les eaux ; ce déversoir disparaît soudainement sous des pierres, après un cours superficiel d'une quinzaine de mètres.

Le barrage du cirque réunit la dalle Nord-Ouest de l'épaule du Charvin au sommet 2.186. C'est un rebord arrondi de roches moutonnées portant des plaques herbeuses. Il ne dépasse le niveau du lac que d'une douzaine de mètres à son point bas où se remarquent des roches perforées et sous lequel passe le déversoir du lac. Un talus, partie gazonné, partie rocheux, descend du barrage vers le ravin du Fier. En partant du point bas du barrage et suivant un talweg, jalonné de roches trouées, on arrive, près du fond du ravin, à des suintements qui marquent la résurgence, à débit très affaibli, des eaux écoulées du lac. Le torrent d'écoulement, qui a dû être superficiel, est devenu presque totalement souterrain. Les névés et torrents sous-jacents, le petit lac et son déversoir constituent l'une des branches de tête du Fier. Le névé situé sous le col des Portettes, au nord de la facette Nord-Ouest du Charvin, et son torrent d'écoulement, constituent l'autre branche.

L'arête Nord-Ouest du Charvin est une croupe gazonnée régulière très étroite et de pente modérée. Bordée, au nord, par les escarpements du cirque, elle est atteinte, au Sud, par des talus de pierre. Des deux arêtes de la dalle, qui forment une facette Nord-Ouest, sous l'épaule du Charvin, celle du Nord, déterminée par l'intersection de deux plans rocheux très inclinés, plonge, rectiligne, vers le barrage du petit lac ; celle de l'Ouest correspond à l'affleurement, au bord de la dalle, des prairies de pente moyenne qui couvrent le fond du ravin de la face Ouest.

Les arêtes Sud-Ouest et nord-Est, puis nord, sont rocheuses, étroites et assez raides. Toutes deux bordent la muraille qui domine la vallée de l'Arly. A l'Ouest, la première est moins escarpée sur le ravin gazonné du versant sud que la seconde sur le cirque du versant Nord.

La carte de France au 1/80 000<sup>e</sup> figure incorrectement le nœud d'arêtes du Charvin. La disposition des arêtes, précisée par la description qui précède, est indiquée par le schéma approximatif ci-joint. Sur la Crête, le barrage du lac a été traité comme arête au même titre que la crête de partage. Et, par une regrettable inadvertance, résultant évidemment d'un travail fait en chambre sur des documents insuffisamment expressifs des formes du terrain, c'est par le barrage et non par la crête de partage, qu'a été tracée la limite des départements de Haute-Savoie et de Savoie, si bien que le Fier se trouve décapité administrativement au profit du département de la Savoie !

L'Aiguille (2.029 m), qu'il convient d'appeler l'Aiguille de Manigod, se détache de la haute crête étendue du Mont Charvin aux Rochers de l'Étale. Considérée de Manigod, elle semble dominer le fond de la vallée du Fier. Sa lame calcaire aiguë représente, en avant de la crête découpée dans les couches hauteriviennes, le reliquat de la voûte urgonienne, de laquelle le travail d'érosion de deux torrents voisins n'a laissé subsister que cette pyramide. La voûte démolie laisse voir, dans la face

---

<sup>12</sup> Dénomination locale.

<sup>13</sup> Id.

angulaire tournée vers Manigod, un fragment de son extradors, elle se montre coupée en murailles verticales, dans les deux autres faces de la pyramide, au Sud sur l'Haut-de-Fier, et au Nord sur Tardevant. Les bassins torrentiels adjacents, au contact et en lutte dans leurs parties supérieures, à l'Est de l'Aiguille, y ont déterminé la mince arête, dentelée en conséquence de l'inégale dureté des roches, qui la rattache au sommet de Tardevant (2.232 m). L'échancrure la plus profonde n'est séparée de l'Aiguille que par une seule dent importante. Cette coupure étroite, atteinte de chaque côté par des couloirs, peut être désignée sous le nom de Brèche de l'Aiguille (1900 m env.)<sup>14</sup>.

La base occidentale de l'Aiguille porte des éboulis qui creusent un grand ravinement. La forêt couvre ce talus et monte un peu sur les côtés. Au-dessus, des pins se cramponnent aux fissures de la grande dalle jusque très haut dans les rochers.

Les Rochers de l'Etale constituent le groupe culminant au sud du Col des Aravis. On pourrait comprendre, dans cette dénomination globale, les pointes qui dominent directement le col<sup>15</sup> ; mais elle semble devoir être plutôt réservée en propre au massif à parois abruptes, excavé intérieurement en forme de demi-entonnoir, de cirque, du côté Ouest qu'on voit de Manigod, massif qui correspond à la section de crêtes comprise entre les points 2454 et 2.483 de la Carte. Dans le pays, il est connu sous le nom de Foiroux<sup>16</sup>.

L'Etale, ou Foiroux, est flanqué de deux vallons : au sud, le vallon de Tardevant, dont l'autre bordure, méridionale, est formée par l'arête reliant l'Aiguille à la chaîne principale ; au Nord le Vallon Gollier dont l'autre bordure, septentrionale, porte les sommets qui dominent le Col des Aravis, au Sud.

L'arête culminante des Rochers de l'Etale, dirigée Sud-Nord, allonge sa mince lame, à saillies peu accentuées, entre les hauts précipices de la face Est, dressés sur la vallée de l'Arly, et les dalles inclinées vers le cirque de l'Ouest. Les trois saillies les mieux marquées forment un sommet Sud (2454 m), dominant la tête du vallon de Tardevant, un sommet intermédiaire un peu plus élevé, un sommet Nord, culminant (2.483 m), doublé, à quelques mètres plus au Nord, d'un satellite à peine inférieur, au-delà duquel l'arête rocheuse tombe, très raide, sur la tête du vallon Gollier.

En avant de ce faite, deux arêtes complètent la bordure du cirque et le séparent des vallons adjacents de Tardevant et du Nant Gollier.

L'arête détachée du sommet Sud de l'Etale vers l'Ouest s'étend en pente régulière vers l'Arbelai : de Manigod, on la remarque sous l'aspect d'un long trait rectiligne, d'une inclinaison voisine de 30°. D'abord large croupe, montrant latéralement des dalles au Nord, du côté du cirque, et une belle barre au Sud, elle forme, vers les trois quarts de sa hauteur, deux bosses entre lesquelles s'ouvre une selle, qui donne passage entre le replat, siège du cirque, et les pâturages de Tardevant. Au-delà, l'arête reprend en croupe, peu à peu noyée sous les sapins. A même niveau, et à peu de distance au Nord de la bosse qui marque le relèvement de l'arête Sud de la selle, se trouve une autre bosse d'où descend une autre arête. Ainsi, au-dessous de la selle, il y a dédoublement et c'est l'arête intérieure qui borde les pentes inférieures du cirque. Dans l'intervalle des deux arêtes, un talus assez raide de gazon, mêlé de rochers, s'incline vers un petit replat, portant le chalet de la Creuse.<sup>17</sup>

---

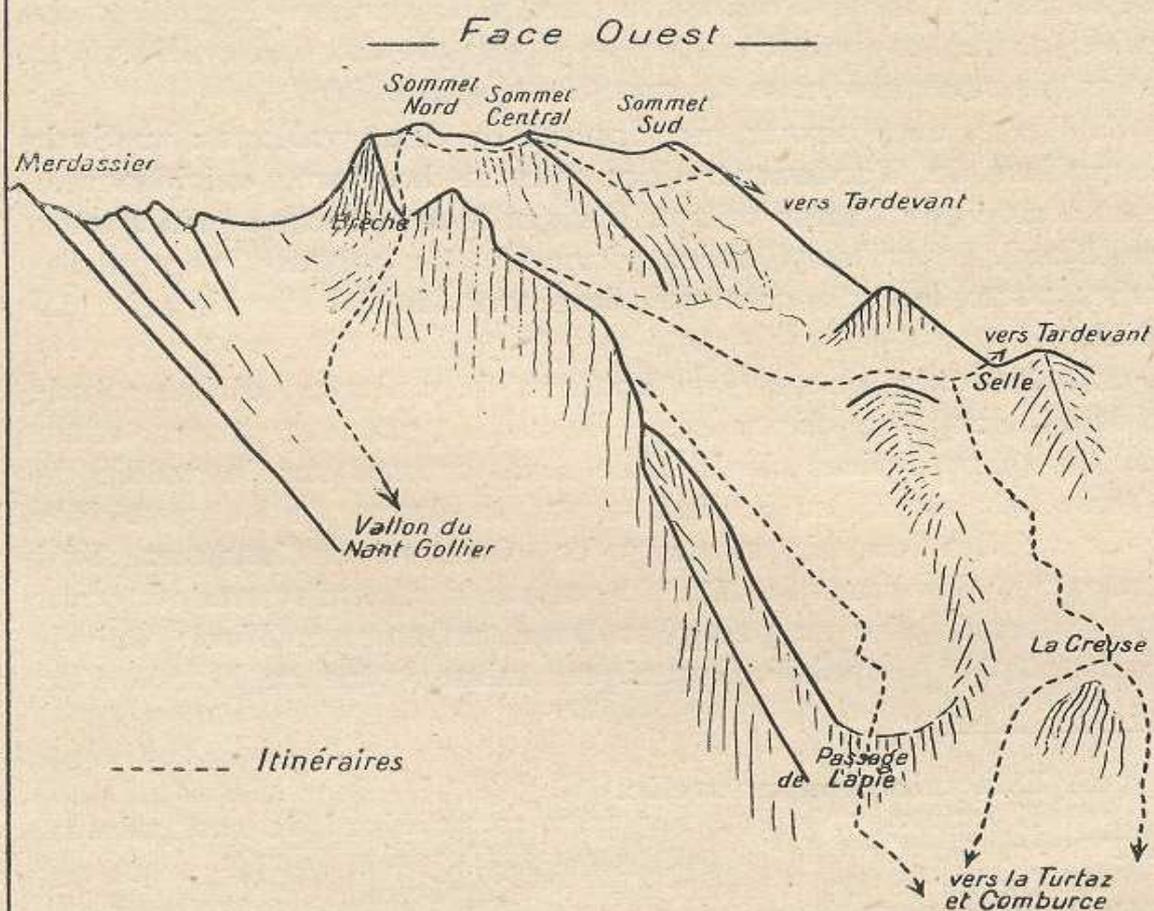
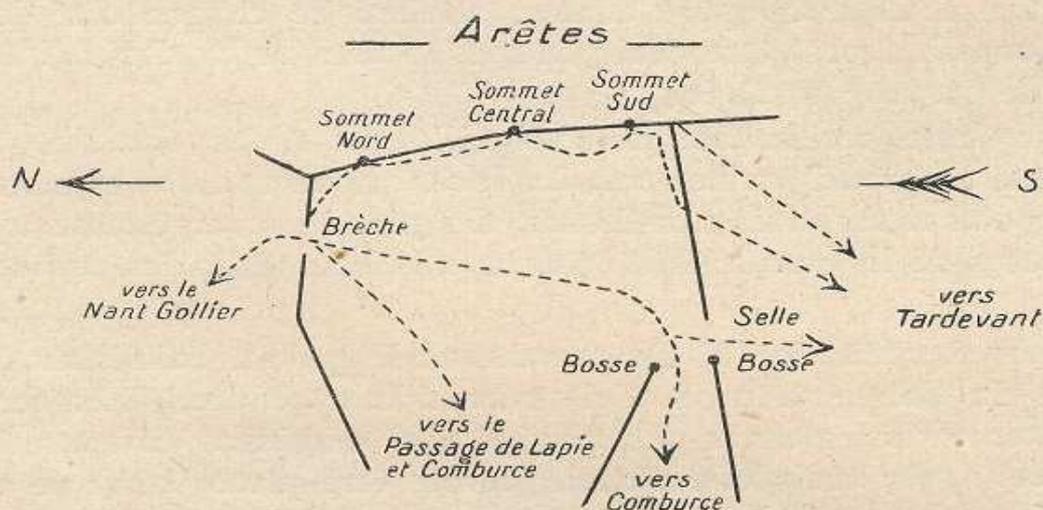
<sup>14</sup> Dénomination nouvelle.

<sup>15</sup> Il existe, en effet, sur le versant nord de ces pointes, à l'Ouest du col des Aravis, un chalet de l'Etale.

<sup>16</sup> La carte de France porte simplement un *Rocher de l'Etale* (2.483). La carte sarde indique le rocher Foireux, puis sur la limite des communes, à l'Est du Merdassier, et dominant les Aravis et le chalet du même nom, le *Rocher de l'Etale*.

<sup>17</sup> Dénomination locale.

# ROCHERS DE L'ÉTALE



L'arête détachée du sommet Nord de l'Étale vers l'Ouest présente, pour ainsi dire, une lacune à son départ, car la paroi descend de suite. Moins de cent mètres au-dessous du sommet, s'échancre un collet étroit, partiellement occupé par les têtes pointues de petites plaques schisteuses. C'est la brèche de l'Étale.<sup>18</sup> De là descendent deux couloirs, l'un, coulée d'éboulis du cirque, présente une pente modérée ; l'autre, cheminée creusée dans l'intervalle de dalles très raides, aux dépens de dalles schisteuses plus friables, plonge sur le vallon Gollier. Au-delà du collet un sommet marque la reprise, on pourrait dire l'origine, de l'arête Ouest, qui descend rapide, bordée de hauts escarpements, vers les plans de Comburce.

Sous les dalles de l'arête culminante de l'Étale, le cirque présente d'abord un fond semé d'éboulis, de gazons chétifs et traversé de quelques affleurements rocheux. La selle ouverte dans l'arête méridionale du cirque et la bosse rocheuse, origine de l'arête intérieure qui isole un vallon latéral, marquent, dans l'entonnoir de l'Étale, un niveau au-dessous duquel – comme aussi dans ce vallon secondaire – descend un très haut talus de roches moutonnées, gazons et pierrailles. En bas, la roche lisse prédomine, raidit sa pente et finit, dans le goulot de l'entonnoir, en paroi verticale d'une vingtaine de mètres, fendue par le trait de scie d'une cascade. Au-dessous s'étend un creux gazonné, cerné d'éboulis précédant la pente des forêts et des prairies.

Au Sud du groupe de l'Étale, le vallon de Tardevant monte ses hautes pentes herbeuses jusqu'à la crête de fond, mais des éboulis accompagnent les rochers des arêtes latérales. Deux grands ravinements déchirent le bas du vallon. L'un a entamé la pente le long de l'arête détachée du sommet Sud de l'Étale et l'érosion remontante en a poussé la tête plus haut que la selle ouverte dans cette arête. La forêt couvre la croupe séparant les deux ravins et accompagne aussi la base de l'Aiguille, tandis que, dans l'intervalle, la prairie descend jusqu'au fond de la vallée. Il y a deux groupes de chalets de Tardevant : le plus septentrional correspond à l'altitude 1.666.

De l'Étale au Col des Aravis, la chaîne s'infléchit vers le Nord-Ouest. Les sommets et les échancrures se découpent alternativement dans les couches calcaires et les couches marneuses. Ainsi se succèdent des sommets présentant, au Nord-Ouest, des plans inclinés triangulaires, couverts de gazons et de rocailles, les Rochers de la Blonnière au fond, puis Bourselion et, enfin, le Rocher de Merdassier ou de l'Enclave (2.336 m)<sup>19</sup>, dont l'immense talus descend sur le long et large couloir de pâturages de Merdassier. Vus du Nord, ces sommets apparaissent sous l'aspect farouche de vagues de pierre coupées à pic et sillonnées de couloirs.

Au Nord du groupe de l'Étale, entre ses rochers et ceux de Merdassier, le vallon du nant Gollier descend de l'enceinte de sommets qui les unit. *Conséquent*, selon la terminologie de Davis, dans la section supérieure Nord-Ouest, ce vallon devient *subséquent* dans sa section inférieure Sud-Ouest.

Sa partie haute n'est qu'une vaste conque d'éboulis ; en dessous, se succèdent des talus et des paliers en correspondance avec la nature, calcaire ou marneuse, des couches traversées, visibles par leur tranche dans les hauteurs de l'enceinte où leurs différences de résistance à l'érosion se traduisent par l'alternance de deux types structuraux barres et dents, couloirs et brèches. Les couches dures de l'Urgonien et du Sénonien déterminent, la première un champ de lapiaz bordé à sa base d'une « chute » de roches lisses, la seconde un escarpement. Le lapiaz s'amincit du nord au Sud, tandis que l'escarpement se réduit du Sud au Nord, où il disparaît dans un talus gazonné. Entre les deux bandes, les grès du Gault ont favorisé l'établissement d'une montagne (chalet et eau). Dans ce haut vallon, le nant Gollier s'est creusé une entaille profonde, complètement asséchée à la fin de l'été.

---

<sup>18</sup> Dénomination nouvelle.

<sup>19</sup> Dénomination locale.

Au sud de la vallée de Manigod, les hauteurs qui la séparent des vallées du Bouchet et de Serraval comprennent une petite chaîne issue du Charvin, puis le Plan des Mouilles et, enfin le groupe de Sulens.

Du milieu de la facette Nord-Ouest du Charvin se détache une arête dont la lame ébréchée forme d'abord, en ce point de départ, le petit Col des Portettes <sup>20</sup>. Elle se continue par des sommets, Praz Roux, Thiolaz (2.027 m)<sup>21</sup> qui dressent des escarpements à l'Est, sur la vallée du Fier, et s'inclinent en pente douce, gazonnée, à l'Ouest, sur le vallon du Bouchet. De Manigod, on les aperçoit sous forme de silhouettes triangulaires plaquées sur le Charvin. La montagne d'Orcières (sommet 1758) <sup>22</sup> forme le flanc Est du Col des Mouilles, sur le versant de Manigod.

Le Col des Mouilles <sup>23</sup> - Plan des Mollies de la Carte - (1.500 m env.) est une très large selle de pâturages ; il porte quelques chalets, déjà sur le versant du Bouchet. Des pentes douces descendent de part et d'autre, déchirées par les filets des têtes des torrents. Au Sud, sur Serraval, c'est la montagne des Mollies d'où sort la Chaise. Au nord, sur Manigod, c'est la montagne de l'Arbarète <sup>24</sup> que découpent les branches du nant Burgat <sup>25</sup>.

Le groupe de Sulens montre, au-dessus d'un socle dont les pentes s'abaissent vers l'entaille du Fier, une gibbosité complexe dont les arêtes figurent grossièrement un X. Les montagnes montrent une superposition anormale dans leurs couches constituantes, fait dont l'explication, liée aux phénomènes de charriage, a exercé pendant longtemps la sagacité des géologues. La partie centrale de l'X, large croupe gazonnée, porte vers son centre la bosse culminante (1.849 m). La branche inférieure droite, ou Est, de l'X correspond à un petit sommet où affleurent des rochers, la Roche vieille (1.689 m) <sup>26</sup>, séparée de la croupe la plus haute par le Col de Sulens <sup>27</sup>. Le creux de pâturage, au nord du col, renferme deux chalets, dont le plus bas est appelé le bois noir <sup>28</sup> : c'est de ce fond que sort le nant de Sulens. La branche supérieure gauche, ou nord-Ouest, de l'X, brisée par un palier, d'où descend sur le Nord un couloir de débris, s'abaisse rapidement vers le socle. Elle y est interrompue par un replat de prairies, occupé par un chalet : c'est le Col de Plan bois. Cet édifice supérieur de la montagne de Sulens est couvert de prairies à l'Ouest, de pentes gazonnées rocailleuses à l'Est ; il est raidi au Nord en escarpement de strates redressées, striées qu'escaladent des sapins. Au-delà du Col de Plan-bois, l'arête se prolonge en croupe jusqu'à l'issue de la vallée de Manigod et s'y termine par le promontoire des Clefs. Le versant Nord de Sulens forme une sorte de siège, au-dessous duquel des pentes de prairies adoucies çà et là, Plan des Berthaz, les Tochons, Pra-Riond, sont profondément creusées par la pette d'oie des ravins, remplis de sapins, du nant Barlotier, lequel conflue avec le Fier à peu près en face du torrent de Manigod.

Au Nord de la vallée de Manigod, la séparant de la Clusaz et des Aravis, se succèdent des cols de prairies et des croupes couvertes de forêts claires de sapins. Ce sont, à partir des Rochers de l'Etale, le col de Merdassier <sup>29</sup>, le Grand Crêt, le col de la Croix-Fry <sup>30</sup>, la chaîne du Mont Colomban.

---

20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, Dénominations locales.

29, 30, 31 Dénominations locales.

Le Col de Merdassier (1.513 m) étend son long et large couloir plat entre le grand plan gazonné descendant du sommet homonyme (2.336 m), et les pentes boisées du Grand Crêt. Il a toute l'apparence d'un fond de vallée s'alignant avec le seuil des Confins, au Nord : le changement de pente ne s'y distingue pas<sup>31</sup>. Ce « plan » du col est formé de prairies spongieuses, mouillées jusque sur les pentes, au nord, et toutes rayées de ruisselets. C'est bien le sol de Flysch, avec son humidité caractéristique. Quelques sapins se groupent en bouquets, çà et là. Des chalets se sont établis sur les bords du « couloir », un peu au-dessus de son niveau de fond.

Une croupe Sud-Nord, culminant au Grand Crêt (1.644m) et, plus au nord, à la bosse 1.646, voisine de la Rosière, sépare les cols de Merdassier et de la Croix-Fry. La forêt d'épicéas, assez claire, avec sous-bois épais (sorbiers, rhododendrons, myrtilles, etc.) en couvre la plus grande partie. Le Grand Crêt est un dos de prairies, en clairière, portant un chalet, au nord-Est, à peine quelques mètres plus bas que le sommet. La deuxième bosse est revêtue de sapins, clairsemés à sa cime, et de buissons de myrtilles. Un peu au-delà encore, une tête rocheuse émoussée s'avance en cap au-dessus de la fourche des vallées descendant du Merdassier et de la Croix-Fry, sur la Clusaz : elle domine d'une quarantaine de mètres un replat de prairies portant un chalet à l'Est.

Le Col de la Croix-Fry (1.477 m) forme, lui aussi, entre des pentes boisées, un plan prairies mouillées ; mais il s'en faut de beaucoup, qu'il se développe longitudinalement comme le couloir de Merdassier. Vers le dos, insensible, où se séparent les versants, les ruisselets opposés approchent leurs têtes. L'immobilité des eaux est elle que, seule, la continuité des filets liquides, vers le Sud-Ouest ou vers le Nord-Est, permet de les attribuer à l'un ou à l'autre versant. Quelques sapins s'élèvent, isolés, dans la nudité de la prairie. Il y a deux chalets sur le col.

Les pentes descendant à l'Ouest, sous le Col de la Croix-Fry, sont toutes ravinées par les branches du Nant Bruyant. C'est dans la patte d'oie de ce torrent qu'eut lieu, il y a une vingtaine d'années, le formidable glissement de terrain de la montagne de Lendran<sup>32</sup>. Malgré l'oblitération des formes et l'envahissement de la végétation, on distingue très bien un talus raide, partie supérieure, mise à nu, de la surface de décollement et, au-dessous, le sol naturel, non disloqué, du terrain descendu, qui porte un chalet, un petit bois, des prairies. Le bas de la loupe, disloqué, émietté, a été entraîné dans le torrent.

Une chaîne, de direction Sud-Ouest, puis Ouest, qui vient finir entre les clefs et Thônes, termine de ce côté l'enceinte de la vallée de Manigod. Elle culmine au Mont Colomban (1.747 m). La croupe terminale du sommet forme, au-dessus de la masse générale de la montagne, une sorte de vague, doucement inclinée au Sud où elle est gazonnée et porte quelques sapins, raidie au Nord où descend un talus de rocailles recouvertes de buissons et de touffes de rhododendrons.

---

<sup>31</sup> Ces lignes étaient écrites lorsque j'ai eu connaissance des intéressants résultats obtenus par le commandant Gorceix « sur une anomalie des vallées du Borne et du Nom à Saint-Jean-de-Sixt ». (*Recueil des travaux de l'Institut de Géographie alpine*, Grenoble, 1918, pp. 341-369) et « sur la vallée du Fier à travers les âges » (*La Montagne*, 1920, pp. 117-139). Ces résultats m'ont confirmé dans l'opinion que la tête des eaux de l'ancien système fluvial devrait être portée non pas seulement sous l'Étale mais sous le Charvin. Comme le Borne, dont le travail n'a été que tardivement contrarié par l'éboulement de la Ruaz, le Fier actuel, transversal aux plis, a dû se former en capturant d'abord à Thônes, puis sous l'Étale, les eaux écoulées par les synclinaux. La grande puissance d'érosion régressive du Fier, sur laquelle insiste Lugeon (*Recherches sur l'origine des vallées des Alpes Occidentales, Annales de Géographie*, 1901, pp.312-313), se serait surtout employée alors à conquérir la partie haute de son futur bassin.

<sup>32</sup> Dénomination locale.

Au Sud de la croupe sommitale, et un peu au-dessous, les pentes, très faibles, sont revêtues de sapins clairsemés. Il s'y intercale des prairies humides, où s'aperçoivent quelques chalets. L'eau ruisselle de toutes parts. Sous les pâturages règne la forêt plus dense, dominant elle-même les pentes inférieures, coupées de replats sur lesquels se sont installés de petits hameaux.

Au nord de la croupe sommitale, en contrebas et parallèlement à sa direction, une autre croupe s'étend de la Croix de Colomban (1.694 m) au point 1.632 qui domine la Bercièrre de la Clusaz. Dans l'intervalle se creuse une gouttière drainée à l'Ouest, vers le pont du Villaret, par le nant Bruyant ; à l'Est, vers les Etages, par le torrent des Prises ; au centre vers les Villards, par le nant Gomard <sup>33</sup>. Ce dernier a poussé ses branches entre les deux autres écoulements. Il a vidé un lac dont il ne subsiste plus qu'une petite flaque d'eau, et continue son travail d'érosion en griffant profondément le sol. Il s'est déjà attribué le ruisseau descendant sous la Croix de Colomban <sup>34</sup>. Cette capture a pu s'opérer aux dépens du nant des Prises. Un seuil peu élevé, près duquel se remarque un petit lac, sépare les deux systèmes. La gouttière renferme des pâturages nus, où se montrent quelques chalets disséminés.

## II – ITINÉRAIRES

Je décrirai successivement, d'abord l'itinéraire du fond de la vallée, sur lequel se greffent tous les autres, puis les itinéraires correspondant : 1° aux deux sommets culminants de ses montagnes, le Mont Charvin et les Rochers de l'Etale ; 2° à la pointe rocheuse la plus remarquable, l'Aiguille de Manigod, et la Brèche qui l'avoisine ; 3° aux trois principaux sommets secondaires et cols adjacents, le Mont Sulens et le Col des Mouilles, le Grand Crêt et les Cols de Merdassier et de la Croix Fry, le Mont Colomban.

Auparavant, il convient de mettre en évidence les *conditions générales de parcours* de la vallée et des montagnes de Manigod.

Dans son ensemble, la vallée de Manigod est un petit monde à part, ni trop ouvert, ni trop fermé. S'il ne possède, en effet, qu'une seule porte cochère <sup>35</sup>, celle que les Clefs ne ferment plus, par contre, des passages latéraux par des cols de prairies lui assurent des communications commodes avec les vallées latérales.

Toute en pentes, la vallée de Manigod n'offre pas de trajet en terrain plat, sauf, tout au plus, sur la route, aux abords du chef-lieu. On ne se déplace qu'en montant ou en descendant. Les promenades horizontales font donc défaut.

Le Charvin est le sommet le plus connu, le plus vanté, celui dont l'ascension se recommande en premier lieu à tout visiteur de la région, s'il s'intéresse à la montagne et en possède quelque pratique. L'Etale, mystérieux, redouté, représente plutôt *la cime pour alpinistes*. L'une et l'autre ascension exigent 8 heures de marche, 5 heures à la montée, 3 heures à la descente. Normalement, on y consacre la journée.

---

<sup>33</sup> Nom figurant sur la carte sarde.

<sup>34</sup> Sur la carte sarde, la tête du nant Gomard ne pénètre plus dans la gouttière renfermant des chalets.

<sup>35</sup> L'achèvement de la route, en construction, par le Col de la Croix Fry, lui en attribuerait une seconde.

L'Aiguille (2.029 m) est une pointe aiguë de roc, comportant une escalade assez longue et scabreuse. C'est le « Cervin » de Manigod. L'ascension de l'Aiguille s'accomplit en une petite journée. En plein été, partant de très bonne heure, on pourrait en venir à bout en une matinée. C'est une entreprise pénible, fatigante, surtout par la chaleur.

La vallée montante du Fier, le Mont Colomban, les Col de Merdassier et de la Croix Fry sont l'objet de courses faciles qui ont la préférence des simples promeneurs. Les ascensions du versant Nord permettent, au surplus, des traversées sur la Clusaz et Thônes, d'où le retour à Manigod présente des commodités spéciales. C'est un avantage qui les fait particulièrement apprécier.

Le Mont Sulens encourt le discrédit fatal que lui vaut la présence d'un fâcheux obstacle, le fossé du Fier. Les paresseux reculent devant l'obligation d'une descente préalable et d'une remontée en fin de course.

Les ascensions de Sulens, des cols, du Colomban exigent 3 à 5 heures de marche, 2 à 3 heures à la montée, 1 à 2 à la descente. Normalement on y consacre une demi-journée.

## VALLÉE

La vallée de Manigod est pénétrée par deux voies. La principale est la véritable base de communications. Successivement route, chemin, sentier, elle dessert la rive droite du Fier, l'*Endroit*, puis le haut vallon. L'autre voie, bon chemin de deux mètres de largeur, se développe sur la rive gauche, l'*Envers*, jusqu'au nant Barlotier, au-delà duquel la montagne est facilement parcourable.

La route de Manigod se détache de la route de Thônes à Faverges, sur la rive droite du Fier, à la chapelle de Galatin (15 minutes de Thônes). Elle monte de suite et domine les Clefs. La vue s'ouvre peu à peu sur Sulens et sur la chaîne Charvin-Étale. Parvenue à une certaine hauteur au-dessus du Fier, la route adoucit sa pente. Bordée de vergers, elle traverse une seule agglomération, le hameau de Villard-Dessous, et un seul bois, le petit bois des Revenants, sur le flanc gauche d'un ravin. Manigod, caché dans le creux d'un autre ravin, ne se laisse voir que très peu avant l'arrivée (1 heure de la bifurcation).

Le chef-lieu est annoncé par l'apparition des maisons blanches de l'école libre et de la poste. L'agglomération principale, comprenant l'église, la mairie, deux hôtels, occupe la rive gauche du ravin, mais une grappe de maisons accompagne le torrent, se développant surtout en dessous de la route, le long du sentier qui descend au Fier, pour remonter à l'*Envers*, à Pra-Riond, au Plan des Berthaz, etc.

De Manigod, il suffit de s'élever de quelques mètres sur les pentes, entre la poste et l'école libre, ou simplement de suivre la route jusqu'à une croix de pierre élevée au tournant situé à 100 mètres de la sortie Est du village, pour découvrir une bonne vue d'ensemble de la vallée. À l'Est, c'est le vallon Gollier et ses sommets aigus, présentant leurs plans inclinés, puis la masse puissante des Rochers de l'Étale, creusée en entonnoir et allongeant au Sud le trait rectiligne de son arête occidentale. Au-delà, se montre l'Aiguille, coiffée par le sommet obtus, dont elle n'est qu'une sentinelle avancée. Plus à droite, se dresse la superbe pyramide du Charvin qu'environnent des sommets inférieurs, reproduisant plus ou moins sa forme. De part et d'autre, au Nord les croupes mamelonnées du Grand Crêt, couvertes de sapinières, au Sud la montagne de Sulens, creusée par le nant Barlotier, se détaillent parfaitement.

En amont de Manigod, la route se développe à peu près horizontalement, toujours bordée de vergers, franchit le nant Bruyant et, dépassant une scierie, atteint le hameau des Choseaux (15 minutes du chef-lieu). Elle monte ensuite légèrement jusqu'à Joux (15 minutes) d'où se détache, près

d'une petite chapelle, le sentier de Merdassier, puis redescend au village de Tournance, où se remarque, sur un rocher, une autre jolie chapelle. Peu au-delà se voit l'origine du chemin de Comburce. La route descend encore sur le pont de la Gutary, près duquel est installée une scierie, et s'y arrête. Le sentier qui lui succède monte de suite assez rapidement. En quelques minutes il atteint la Gutary, puis traverse successivement la Charmette, l'Arbelai, Sous l'Aiguille. Ces jolis petits hameaux s'échelonnent dans un riant bassin enfermé entre les parois rocheuses de la rive gauche du Fier et les pentes raides devant lesquelles se dresse, encerclées de sapins, l'obélisque curieux de l'Aiguille. Un gros rocher éboulé, la Pierre-à-Joux, se voit entre le sentier et le Fier qui coule à son pied, peu encaissé, parmi les blocs. Au-delà d'une prairie, que la forêt enserre déjà à droite et à gauche, le sentier pénètre sous les sapins et la pente s'accroît. Après une première clairière, on franchit le Fier, médiocre torrent cascading sur un lit encombré de rochers. Plus loin, une deuxième clairière s'ouvre dans la forêt. Le site, devenu sévère, est dominé, barré par un sommet à haute paroi calcaire, le Mont Thiolaz (2.027 m), qui forme le fond du tableau. Sortant de la forêt, on s'élève sur une pente dénudée, pâturage semé de rochers et de petits groupes de sapins. Sous l'un d'eux s'abrite un chalet<sup>36</sup>. Abandonnant le Fier qui scie une gorge dans le roc, le sentier décrit, à gauche, un grand S, pour atteindre, sur la croupe gazonnée où ils s'étagent, les deux chalets communaux de l'Haut-de-Fier<sup>37</sup>. Le chalet supérieur (1.637 m) est la plus haute habitation estivale de la vallée. Sur la rive gauche du Fier, le chemin de l'Envers traverse le curieux village des Clefs et monte à l'Envers des Clefs. Après traversée d'une forêt, il se développe en pente très douce jusqu'au nant Barlotier, à quelques minutes en deçà du hameau de Prariond ; une branche monte directement au Plan des Berthaz, dont le hameau possède une petite chapelle.

## MONT CHARVIN (2.414 m)

Du chalet supérieur de l'Haut-de-Fier, le sentier continue à gagner de la hauteur, dans les prairies, pour se porter au-dessus d'une zone de dalles où le Fier coule en gorge encaissée et rapide. Puis il se dirige vers le Sud et franchit une très petite barre, par une coupure dans le rocher. Au-delà s'étend, vers le Col des Portettes et sous le barrage du petit lac, une pente de gazons et de calcaires apparents, en partie lapiazés, qui s'incline vers le ravin du Fier. Deux itinéraires s'offrent au choix du gravisser : ils sont tracés sur les schémas de la page 11.

### **Ascension par la facette (ou la face Ouest) et l'arête Nord-Ouest.**

Des éboulis et des neiges donnent accès au Col des Portettes, petite selle, encombrée d'une saillie rocheuse détachée en avant de la dalle qui constitue la facette Nord-Ouest de l'Epaule du Charvin. Du col, on s'élève sur la dalle, d'abord très peu, suivant la ligne de pente, par quelques rochers, puis obliquement à droite, vers le Sud, par des gazons raides. On peut, soit se maintenir sur les gazons, soit utiliser sur la fin un minuscule ravin rocailleux par lequel on atteint le bord supérieur de la facette, c'est-à-dire l'arête Ouest de l'Epaule. Par les arêtes, voie facile, on parvient bientôt à l'Epaule (40 minutes du Col des Portettes), puis au point culminant (15 minutes de l'Epaule).

---

<sup>36</sup> Chalet Josserand (Paul). - Année 1918.

<sup>37</sup> Chalet inférieur loué à Josserand (Paul) ; chalet supérieur loué à Fillon (Joseph). - Année 1918.

Du Col des Portettes, on peut aussi descendre sur le versant opposé par des pierrailles et gazons, aller tourner l'arête Ouest de la facette, pour s'engager au Sud dans la face Ouest du Charvin. On y trouve, sur une pente gazonnée, les lacets d'un sentier aboutissant à l'Epaule.

### **Ascension par le cirque Nord.**

On surmonte le barrage du petit lac, de préférence vers le Nord ; puis, par les éboulis et les neiges des deux gradins et des pentes adjacentes, on gagne le pied de la muraille de fond du cirque, soit sous l'arête Nord-Est du sommet, soit sous l'arête Ouest.

Pour le premier cas, ayant remarqué un petit névé permanent situé sur une terrasse d'éboulis, dans la muraille, il faut atteindre le pied des dalles humides par lesquelles s'opère son écoulement. Montant à gauche, par ces dalles, assez rapides, hautes d'une cinquantaine de mètres, et par le petit névé, on aborde l'arête Nord-Est, aérienne, taillée en escalier de bons rochers par lequel on arrive facilement au sommet.

Dans le deuxième cas, on gravit la muraille, un peu obliquement de gauche à droite, par une pente rocailleuse, médiocrement gazonnée, très raide, aboutissant un peu au-dessus de l'Epaule, à l'arête Nord-Ouest, par laquelle s'achève l'ascension. Cet itinéraire n'est pas recommandable.

Pour mémoire, en vue de compléter l'indication des itinéraires du Charvin, il y a lieu de signaler deux autres voies. Sur le versant de Serraval, l'ascension s'accomplit dans les conditions les plus faciles par la Savattaz, la Frasse et le chalet de l'Haut-de-Marlens, d'où un sentier s'élève en lacets sur des pentes herbeuses jusqu'à l'Epaule. Sur le versant d'Ugines, l'ascension aurait été réalisée dans des conditions difficiles par les couloirs de la muraille Sud-Est.

Le Mont Charvin, point géodésique de premier ordre, porte à son sommet une borne de triangulation, abritée et signalée par une pyramide formée de quatre montants en bois.

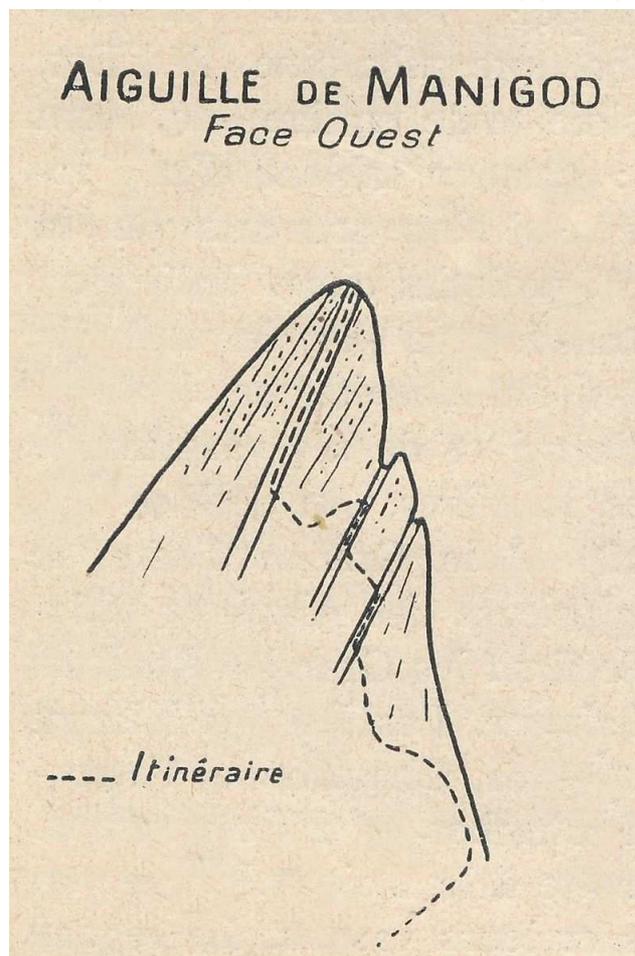
La vue de la cime est telle qu'on peut l'atteindre d'un sommet si heureusement situé sur la bordure subalpine. A l'Est, la chaîne du Mont Blanc se déploie toute entière, du Mont Dolent à l'Aiguille des Glaciers : c'est un tableau d'une incomparable magnificence. Vers le Sud, les sommets de la frontrière de la Tarentaise se mêlent à quelques cimes italiennes. Ce sont : le Rutor, la Grande Rousse, vue par le Col du Mont, l'Archeboc, la Grande Sassièrre. Ensuite, se découvre la superbe apparition du Mont Pourri et de ses vassaux, le Dôme de la Sache et le Dôme des Platières. Au-delà se succèdent Bellecote, la Grande Motte et la Grande Casse, le groupe de Polset, puis la trinité glorieuse des Aiguilles d'Arves, des Ecrins et de la Meije, précédant les Grandes Rousses, les chaînes d'Allevard et de Belledonne. Les Bauges laissent voir leurs principaux sommets, le Pécloz, Chaurionde, l'Arcalod, le Trélod, les montagnes du Charbon et d'Entrevernes. De l'Ouest au Nord, de la Tournette à la Pointe Percée, les Bornes développent leurs chaînes et leurs vallées. Le regard plonge sur les grands sillons que domine directement le Charvin, vallée de l'Arly et de l'Isère, de l'Eau Morte et du haut Fier. On distingue, sous un nuage de fumée, l'énorme agglomération industrielle d'Ugines. Se relevant vers l'Arly, la vue s'étend sur de vastes étendues de molles ondulations, couvertes de prairies, formes subsistantes d'une topographie ancienne, qui se reconnaît bien à distance, sous les traits de jeunesse que lui a imposés le travail récent des eaux.

## AIGUILLE DE MANIGOD (2.029 m)

L'Aiguille paraît absolument inaccessible par ses faces Nord et Sud, et aussi par son arête Est, où l'escalade serait réduite au minimum de hauteur : il faut donc se résoudre à l'attaquer par la longue dalle de l'Ouest<sup>38</sup>.

### Ascension par la face Ouest.

On quitte le chemin de la vallée, immédiatement après avoir traversé, au-delà de l'Arbelai, le second des torrents descendant de la montagne de Tardevant. Là s'embranchent un petit sentier qui monte, par la prairie, à deux chalets. Très peu avant d'arriver à ces chalets, il faut se diriger à droite, au Sud, où une petite trace pénètre dans la forêt, y passe par de belles sources et conduit au bord du grand



ravin, à fond d'éboulis, descendant sous l'Aiguille. On s'élève alors le long de ce ravin par l'un ou l'autre bord ou par le fond de lui-même. Sous la grande dalle, le ravin monte à droite, au Sud, tapissé de pierres et de touffes d'herbes. Même, il se divise. Continuant à le suivre, par des pentes plus ou moins rocheuses, à pins clairsemés, on atteint l'arête Sud-Ouest de l'Aiguille. S'élevant le long de cette arête, où l'on dispose d'une certaine largeur, toujours par des gazons, des rochers et des pins, on arrive à un point où se présente, sur la gauche, une pente gazonnée très raide, avec affleurements rocheux. Cette pente donne accès à un couloir dans lequel on gagne de la hauteur. Le couloir ramènerait à l'arête et aux apics ; mais avant d'arriver à sa tête, on passe à gauche, dans un autre couloir qui, lui aussi, aboutit à l'arête, dans une brèche grandiose, mais sans issue latérale. Il faut donc continuer à chercher sa voie sur la gauche. De ce côté, dans la rive à pic du couloir, s'aperçoit une jolie vire étroite. Par elle, on reprend pied sur la dalle et l'on

atteint, en un point assez élevé de sa hauteur, le couloir qui fend la tête de l'Aiguille en plein milieu de la face. De là jusqu'à la cime, ce couloir est rétréci au point de ne former, sur une partie de son développement, qu'une cheminée où il faut, par moments, se hisser, à l'instar du ramoneur. Deux ou

<sup>38</sup> Un schéma descriptif de l'itinéraire d'ascension de l'Aiguille de Manigod a été inséré dans la *Revue Alpine*, décembre 1919, p. 68.

trois ressauts l'interrompent. Le dernier, tout en haut, ferme la cheminée. On en sort à droite pour déboucher sur l'extrême pointe, minime replat pierreux, portant un petit signal écrasé<sup>39</sup>.

En résumé, l'ascension de l'Aiguille, au-dessus de son talus de base, comporte trois sections, disposées sous la forme d'un Z renversé, qu'on inclinerait à gauche. Dans la première section, on monte obliquement à la base de la dalle jusqu'à l'arête Sud-Ouest, puis le long de cette arête, sur une certaine hauteur. Dans la seconde, on traverse la dalle en s'élevant de l'arête Sud-Ouest à la fissure médiane de la cime. Dans la troisième, on escalade directement cette fissure.

La montée, pénible à partir du point où l'on quitte le fond de la vallée, devient ardue au-dessus du talus de base. C'est la section moyenne de l'ascension proprement dite qui en constitue la partie la plus délicate<sup>40</sup>.

## ROCHERS DE L'ETALE (2.483 m)

Des itinéraires se développent dans l'entonnoir de l'Etale et dans chacun des vallons qui le flanquent ; ils sont tracés sur les schémas de la page 14.

### **Ascension par le vallon de Tardevant et l'arête Sud.**

Entre l'Arbelai et sous l'Aiguille, le chemin franchit successivement, sur passerelle, deux torrents qui, au-dessus, encadrent de leurs ravins une côte couverte de sapins, et, au-dessous, se réunissent avant de verser leurs eaux dans le Fier. On peut s'élever dans le vallon de Tardevant par deux sentiers qui s'amorcent sur le chemin (1 heure 15 minutes de Manigod), l'un immédiatement en aval de la passerelle d'aval, l'autre quelques mètres en amont de la passerelle d'amont. Le premier, allant traverser le torrent d'aval, décrit des lacets sur la côte boisée dont il vient d'être question ; le second monte dans les prairies de la rive gauche du torrent d'amont. Par le premier, l'ascension de la forêt se fait en 1 heure ; il suffit de 5 minutes de plus pour atteindre les deux chalets de Tardevant (groupe Nord) (1.666 m)

Des chalets de Tardevant, des pentes de prairies assez raides et, sur la fin, des gradins rocheux amènent au pied d'une barre verticale qui défend l'approche des sommets. La barre peut se gravir en deux points. Le passage le plus bas, à 1 Heure 30 minutes des chalets, correspond à une petite cheminée comportant deux à trois mètres d'escalade assez droite. Au-dessus, l'arête, élargie, forme un plan incliné de gazons par lequel on parvient, en 20 minutes, au premier sommet de l'Etale. Le passage le plus haut s'ouvre tout à fait à l'extrémité de la barre, sur l'arête dominant la vallée de l'Arly. Là, à 1 heure 45 minutes des chalets, se découvre un paysage jusque-là caché. Les rocailles d'une tête de couloir permettent, en effet, de surmonter très aisément la barre en en tournant l'extrémité. Ceci fait, on gagne le premier sommet en quelques minutes.

Le premier sommet marque l'origine d'une arête aérienne qu'on pourrait probablement suivre dès son début, mais au prix de difficultés. Elle présente, en particulier, à courte distance, un ressaut

---

<sup>39</sup> L'aiguille aurait été gravie deux fois au moins antérieurement à mon ascension solitaire du 19 septembre 1918. C'est mon itinéraire que je viens de décrire. Je ne possède aucun renseignement sur les voies adoptées dans les escalades précédentes.

<sup>40</sup> Horaire : de Manigod au petit sentier des chalets (rencontre avec le chemin de la vallée), 1 h 15 m. – Du sommet à l'arête S.-O., 1 h 45 m. : de là au sommet, 1 h. 45 m. – Du sommet à l'arête S.-O., 1 h. 15 m. ; de là au petit sentier (rencontre avec le chemin de la vallée), 1 h. 5 m. ; de là à Manigod, 1 h 5 m. Dans ce parcours : 3 h. 30 m. de montée raide, dont 3 heures au-dessus du talus de base ; 2 h. 20 m. de descente raide, dont 1 h. 50 m. environ au-dessus du talus de base.

descendant, apparemment scabreux. Il est préférable de tourner l'obstacle. Dans la face Ouest, à vingt mètres en contrebas, se trouve, à cet effet, une étroite vire terminée par une petite cheminée descendante, en bas de laquelle il faut s'avancer de vingt mètres, au travers de dalles rapides. Ensuite, le terrain devient plus facile et l'on accède sans embarras, par une montée directe, au deuxième sommet, pour atteindre une belle rampe couverte de gazons, continuée par des pierrailles, sorte de chemin d'éboulis dans les dalles, sous l'arête qui joint les deux premiers sommets.

Du deuxième au troisième sommet, il n'y a plus qu'à suivre l'arête. D'abord effilée, elle offre une voie intéressante et sans aucune difficulté entre des apics impressionnants à l'Est, et une grande dalle à l'Ouest. Plus loin, on peut s'en écarter, à gauche, sur le plan rocheux partiellement gazonné de son flanc Ouest. Dans cette dernière partie, l'arête passe au-dessus d'un trou qui la perfore d'un versant à l'autre. Quinze minutes suffisent pour le parcours du deuxième au troisième sommet. Il est facile ensuite de gagner le quatrième sommet, distant d'une trentaine de mètres.

### **Ascension par le cirque de la face Ouest**

Au sortir de Tournance, on prend, sur la gauche, le chemin de Comburce qui traverse des vergers et dessert des habitations, La Chenal, etc, en dominant d'abord le nant Gollier. Comburce dépassé, une descente insignifiante amène au torrent, au-delà duquel un sentier monte en lacet dans de belles prairies. On arrive ainsi aux deux chalets de la Turtaz (1.336 m) établis à la lisière de la forêt. Au-dessus, le sentier monte directement, creusé comme une gouttière sur une étroite croupe couverte de sapins, séparant le vallon Gollier du vallon situé au-dessous de l'entonnoir de l'Étale. Il passe encore près de deux chalets. Plus haut, le sentier sort de la forêt et, décrivant une courbe à pente douce vers le Sud, vient s'allonger sur des prairies pierreuses, en replat au-dessous de l'entonnoir. C'est là qu'il s'agit de découvrir le passage qui permettra de forcer la paroi rocheuse. On le trouve à gauche, à une certaine hauteur sur la rive droite de l'entonnoir. De ce côté, l'arête détachée à l'Ouest du point culminant, se termine par des parois abruptes dans lesquelles s'aperçoit un très rapide et très étroit couloir. Ce couloir occupe une rainure monoclinale entre le plat d'une lame de calcaire urgonien et la tranche d'une lame de roche schisto-marneuse superposée. Il est raviné par l'érosion d'un torrent temporaire qui a édifié à son pied un petit cône de déjection. Montant d'une soixantaine de mètres dans le couloir, on atteint sur sa rive gauche, à droite, la base du passage désiré. Le « passage de Lapie », ainsi qu'il est désigné localement, consiste en une cheminée d'une quarantaine de mètres de hauteur, entre une paroi à gauche et des rochers arrondis, lisses, légèrement lapiazés à droite. La cheminée présente d'abord un talus gazonné, raide (quelques edelweiss) jusqu'à un bloc rocheux qui la divise. L'une et l'autre branche sont faciles à gravir. Quelques mètres au-dessus de leur réunion, une barre verticale de deux à trois mètres de hauteur ferme la cheminée. On peut sortir de celle-ci, soit sur la droite, en utilisant une courte vire, très étroite, soit par le haut, en surmontant l'obstacle de la barre, également sur la droite, grâce à de bons appuis et à des prises commodes. On débouche sur le grand plan incliné supérieur. A la descente, il faut retenir que, si l'on doit chercher le passage sur la rive *droite* du grand entonnoir de l'Étale, c'est par la rive *gauche* de la petite cheminée qu'il faut entrer dans celle-ci <sup>41</sup>. L'ascension se

---

<sup>41</sup> On peut aussi forcer directement la barre sur la rive droite de la fente de la cascade en raccordant des vires, traces de gazons, etc., dans les rochers. Le franchissement de l'obstacle aurait été effectué ainsi, à la descente, dans des conditions périlleuses, par une caravane qui ignorait le véritable passage. Il est probable également qu'on pourrait surmonter la barre plus à droite, mais avec difficulté et sans intérêt pour l'ascension, puisqu'il faudrait ensuite revenir sur la gauche.

continue sans peine sur la pente de roches calcaires et de gazons. Il convient de se maintenir à gauche, près des rochers de bordure. Sur le trajet, on rencontre, même en septembre, un léger écoulement d'eau. Quand, dans le haut, l'évasement de l'entonnoir conduit à accentuer l'inclinaison vers la gauche, on trouve avantage à monter le plus tôt possible sur la terrasse adjacente aux rochers de la rive droite. Par elle, on s'élève plus régulièrement, on évite les éboulis du fond et l'on peut profiter ainsi de conditions de marche favorables jusqu'à la Brèche de l'Etale.

A sa base, sur la brèche, la paroi du sommet est défendue par une dalle raide, de quatre mètres de hauteur, qu'on gravit avec l'aide d'une petite fente montant vers la droite. Au-dessus, c'est par des rochers très faciles qu'on atteint le point culminant.

*Variante.* – Du replat de prairies, sous la paroi de base de l'entonnoir, on peut gagner le cirque en montant d'abord au chalet de la Creuse, puis, de là, par le vallon latéral de l'entonnoir, jusqu'à l'origine de ce vallon, entre les deux bosses, près de la selle de l'Etale.

Du vallon de Tardevant, on peut aller gravir le sommet culminant sans passer par l'arête. Des chalets, une trace, découpant en travers la tête du grand ravin adjacent à l'arête Ouest du sommet Sud, atteint la selle de l'Etale et donne entrée dans le cirque. On le traverse de la selle à la brèche, par des éboulis ou des neiges.

### **Ascension par le vallon Gollier et la Brèche de l'Etale (couloir Nord).**

De Tournance, on pénètre dans le vallon supérieur du nant Gollier, soit directement par Comburce, soit indirectement par les chalets de la Turtaz (voir l'itinéraire précédent). De ces chalets, en effet, un très bon sentier, dirigé vers le Nord, et passant à peu près horizontalement à flanc de pente dans la forêt, conduit aux éboulis du vallon en moins d'un quart d'heure. Une trace permet de franchir au Nord, où il se résout en talus gazonné, l'escarpement sous-jacent au chalet de cette montagne. On laisse ce chalet sur sa droite. La trace se prolonge jusqu'à une petite fontaine. Au-delà, un champ de lapiaz s'aborde par des roches lisses arrondies, inclinées comme la chute d'un glacier. La plaque de lapiaz s'élargissant au Nord, il y a avantage à la traverser près de l'entaille du nant Gollier. Celle-ci, déchirure profonde, est complètement à sec à la fin de l'été. Ayant dépassé paliers et rampes intermédiaires, on parvient, dans l'enceinte terminale du vallon, au pied d'une très haute nappa d'éboulis fins, étalée à la base du couloir à gravir. Par une montée pénible, on arrive aux rochers, à une centaine de mètres sous la brèche. Entre des strates inclinées, s'élèvent des rainures où les têtes d'autres strates contribuent à former les marches d'un rapide escalier. Les appuis sont nombreux, mais glissants, et, à la descente, il convient d'en user avec précaution. Aux deux tiers de l'escalade, une petite barre verticale de calcaire dur traverse le couloir ; mais, vers son milieu, on atteint aisément un minime palier au-dessus duquel l'obstacle, réduit à moins de deux mètres de hauteur, et offrant au bras une fissure commode, se laisse surmonter par un rétablissement facile. Au-dessus, un talus rayé d'affleurements schisteux et semé de débris noirâtres, donne accès à la Brèche de l'Etale, d'où l'on parvient au sommet, en moins de dix minutes, par les rochers à l'Est, comme il a été dit ci-dessus.

La présence de la neige et du verglas dans le couloir complique les conditions de ce passage. Peu insolé, il n'est praticable que tardivement dans la bonne saison. De plus, en raison de la proportion des éboulis et de la monotonie de parcours du vallon Gollier, l'itinéraire est à suivre plutôt à la descente. Si l'on procède ainsi, il est utile d'observer deux recommandations : d'abord, franchir les lapiaz à proximité de la rive droite du nant Gollier, et ensuite, plus bas, se rapprocher du bord droit,

septentrional, du vallon pour franchir de ce côté le ressaut correspondant à la barre rocheuse, invisible, qui supporte le replat du chalet.

Pour effectuer de la manière la plus intéressante l'ascension des Rochers de l'Etale, on associera de préférence les itinéraires de l'arête des sommets de la face Ouest (passage de Lapie). Par l'un ou l'autre, la montée s'accomplit à l'ombre du matin. En saison avancée, on pourra aussi opérer la descente par le couloir du Vallon Gollier et, dans ce cas, c'est l'ascension par Tardevant et l'arête qui fournira, semble-t-il, le complément de trajet le plus satisfaisant.

La vue dont on jouit des sommets de l'Etale diffère peu, comme on pouvait s'y attendre, de celle qu'offre le Charvin. Toutefois, des deux sommets culminants de la vallée de Manigod, le plus élevé possède, sur le plus connu, l'avantage d'une situation plus favorable à la vue rapprochée sur le groupe des Bornes, délimité par les dépressions du lac d'Annecy et de l'Arve. C'est, en effet, aux Rochers de l'Etale que convergent approximativement les trois grands sillons intérieurs de ces montagnes, la vallée alpine du Fier, par laquelle on distingue la Plaine des Fins, vers Annecy, la vallée de l'Aronidine qui s'ouvre en dégagant les sites de la Giettaz et de Flumet, enfin l'entaille du Nom et du Borne, dont la gorge laisse entrevoir un lambeau du lac Léman.

## BRÈCHE DE L'AIGUILLE (1.950 m env.)

### **Passage de l'Alpe de Tardevant à l'Alpe de l'Haut-de-Fier**

Du chalet de Tardevant (1.686 m), il faut découper les prairies vers le Sud. Sur ce trajet, facilité par une trace intermittente, on rencontre un chalet détruit et l'on traverse des torrents. Sous la brèche, une montée dans les gazons amène à un couloir, haut de 60 à 80 mètres. Les têtes brisées de strates marneuses très redressées y déterminent une sorte d'escalier par lequel on s'élève jusqu'au passage. De l'autre côté, un couloir de gazon, semé de pierrailles, s'incline vers un fond de prairies dans lequel il n'y a pas intérêt à descendre, car il faudrait remonter au-delà. Il est mieux de quitter le couloir sur la gauche pour suivre, à sa base, un mur de dalles et arriver ainsi à une arête de l'autre côté de laquelle se creuse un grand ravinement. Descendant un peu sur les gazons, parsemés d'épicéas, de cette arête, on aperçoit le moyen de traverser le ravinement – il s'y montre une trace – et d'aboutir à des prairies. S'y maintenant par une marche quasi horizontale, et franchissant deux torrents dans ce trajet, on atteint sans peine le chalet de l'Haut-de-Fier (1.637 m).

La traversée de Tardevant à l'Haut-de-Fier par la Brèche de l'Aiguille s'exécute aisément en 100 minutes que partage par moitié le passage de la Brèche<sup>42</sup>.

L'association des deux ascensions de l'Etale et du Charvin, avec une traversée intermédiaire de la Brèche de l'Aiguille, réalise le parcours le plus intéressant et le plus complètement documentaire à effectuer dans les montagnes de Manigod. Il exige environ 13 heures trente minutes de marche effective et peut être commodément réparti sur deux journées en prenant gîte à l'un quelconque des

---

<sup>42</sup> Horaire, de Manigod à Manigod : de Manigod à la passerelle du torrent de Tardevant, 1 h. 15 m. ; de là à Tardevant, 1 h. 10 m. ; de là à la Brèche, 50 m. ; de là à l'Haut-de-Fier, 50 m. ; de là à la passerelle du torrent de Tardevant, 1 h. ; de là à Manigod, 1h. 10 m. Au total, 6 heures environ.

excellents et hospitaliers chalets de l’Haut-de-Fier (1.637 m), de Tardevant (1.666 m) et de la Turtaz (1.336 m)<sup>43</sup>.

## MONTAGNE DE Sulens (1849 m)

### COL DES MOUILLES (1.500 m ENV.)

De Manigod, un sentier descend au Fier par la rive gauche du torrent, au travers de vergers. En 10 minutes, on est rendu au petit pont, au-delà duquel des lacets montent dans le bois. Le sentier pénètre ensuite dans les prairies. Le hameau de Prariond est atteint en 20 minutes de montée. Des Clefs, on y arriverait en 45 minutes environ, par le chemin précédemment décrit. Le sentier, continuant à s’élever, va traverser le nant de Barlotier, passe auprès d’un petit oratoire et conduit, en une demi-heure, au Plan des Berthaz. De là, montant par les prairies, et passant à l’Estarié, on arrive à Plan bois en 30 à 40 minutes, soit moins de 1 heure 45 minutes depuis Manigod.

De Plan-bois, suivant l’arête Nord-Ouest de Sulens, couverte de pâturages côté Sud, on arrive au sommet en 1 heure 45 minutes.

Des Clefs, on peut s’élever jusqu’à la cime, sans quitter cette arête Nord-Ouest, cette croupe plutôt, en utilisant un sentier dont on se passera souvent, une fois les foins coupés : c’est une jolie promenade de 3 heures par prairies, bois et chalets.

Du Col des Mouilles, Sulens est facile à gravir par les prairies, puis par les pentes rocailleuses de son versant Est.

La combinaison des itinéraires de Plan-bois et des Mouilles permet une très intéressante tournée, comportant 5 heures de marche effective, 3 heures à la montée, 2 heures à la descente.

Des Choseaux, de Joux, de Tourance, de la Gutarry, des sentiers descendent au fier et, remontant sur l’autre versant, conduisent au Col des Mouilles. Le sentier des Choseaux gagne les Torchons et, au-delà, recueille successivement le sentier de Joux qui a traversé les Louvatiers, le sentier de Tourance qui lui arrive aux Cernets, le sentier de la Gutarry qui a passé à Befort. De tous ces itinéraires, par prairies et forêts, c’est le dernier, pratiqué dans la muraille rocheuse bordant le Fier, qui paraît le plus intéressant.

De Manigod, on peut également se rendre au Plan des Mouilles en montant d’abord au Plan des Berthaz, d’où l’on atteint le col par Sous-Sulens, le Bois-Noir et la montagne de l’Arbarète en tournant, à sa tête, le nant de Sulens.

Franchissant le col, on descend au Bouchet et à Serraval par la rive gauche de la Chaise.

De Manigod, on monte au col en 2 heures à 2 heures 45 minutes, suivant l’itinéraire. Du col, on descend à Serraval en 2 heures environ.

---

<sup>43</sup> Horaire :	Sens Charvin-Etale	Sens Etale-Charvin
Manigod- Chalet de l’Haut-de-Fier	3h 00	2 h 00
Chalet de l’Haut-de-Fier – Charvin	2 00	1 15
Charvin – Chalet de l’Haut-de-Fier	1 15	2 00
Chalet de l’Haut-de-Fier – Chalet de Tardevant	1 40	1 40
Chalet de Tardevant – l’Etale	2 30	1 30
L’Etale – Chalet de la Turtaz	1 40	3 00
Chalet de la Turtaz – Manigod	1 15	1 45
	-----	-----
	13 h 20	13 h 10

## GRAND CRÊT (1.644 m) ; COLS DE MERDASSIER (1.513 m) ET DE LA CROIX - FRY (1.477 m)

De Joux, à 30 minutes de Manigod, un chemin très agréable décrit des lacets en restant fréquemment sous bois, puis s'allonge à découvert sous le Grand Crêt. Il amène, en 1 heure 30 minutes, soit 2 heures trente de Manigod, au plan humide de Merdassier.

Sur le versant Sud, la vue est à prendre *avant* l'arrivée dans le plan du col, quand le sentier passe au Sud du Grand Crêt. A la tournette fait suite Sulens, émergeant de sa couronne de pâturages aboutissant au Plan des Mouilles. Ce col laisse voir la Dent de Cons, sous l'aspect d'une mince aiguille. On enfile parfaitement la haute vallée du Fier, en amont de la Charmette, et le Charvin se montre au fond, sous un aspect très avantageux. On se trouve également bien placé pour détailler la face Ouest de l'Étale.

Sur le versant Nord, la vue du Merdassier se limite aux montagnes de la rive droite de la vallée du Chinailon (Grand-Bornand), autrement dit à la Chaîne de Jallouvre.

Le dos mamelonné du Grand Crêt se parcourt d'un col à l'autre en une bonne heure.

Au cours de cette promenade, la vue se porte sur tout le massif des bornes, entre la chaîne des Aravis et la ligne de crêtes allongée du Jallouvre au Mont Lachat. Par le Col des Aravis, on aperçoit l'Aiguille du Midi, l'Aiguille de Blaitière et le Grépon.

De Manigod, on se dirige sur le Col de la Croix-Fry par le chemin pavé qui s'élève sur la rive gauche du torrent, en coupant les premiers lacets de la future route de la Clusaz. Ce chemin trace une grande écharpe à découvert sur la base du Mont Colomban. Il mène au col en 1 heure 20 minutes environ. Le passage doit son nom à une pierre levée, dont chacune des quatre faces porte une petite croix gravée. On trouve aisément cette pierre à faible distance, au Nord, dans la lisière de la forêt.

La vue du Col de la Croix-Fry comprend, au Sud-Ouest, la chaîne de la Tournette et Sulens, entre lesquels le Trélod se montre par la vallée de Serraval. Au Nord-Est, elle s'étend sur la chaîne des Aravis où le V profond du col se creuse tout à fait à propos pour découvrir aux regards, sous l'aspect le plus grandiose, la magnifique apparition du Mont Blanc.

Des deux cols du Merdassier et de la Croix-Fry, on rejoint rapidement, sur le versant de la Clusaz, l'amorce de la route en construction. Le trajet de Manigod à la Clusaz s'accomplit en 2 heures environ.

On peut également gagner, sans descente notable, le Col des Aravis. Il existe à cet effet au travers des prairies, vers l'Est, un sentier qui dessert des chalets (les Michailles, etc.) et se dirige vers la partie en lacets de la route des Aravis. On atteint le col en 1 heure 15 minutes environ, de la Croix-Fry.

La visite des deux cols, avec traversée de l'un à l'autre, par le Grand Crêt, constitue un très intéressant parcours. De Manigod à Manigod, ce circuit n'exige que 4 heures environ de marche effective. On l'effectue de la manière la plus agréable en commençant par monter au Col du Merdassier.

## MONT COLOMBAN : SIGNAL (1747 m)

De Manigod, l'itinéraire emprunte le chemin du Col de la Croix-Fry, soit jusqu'à la croupe comprise entre les deux branches les plus occidentales du nant Bruyant, soit jusqu'au col même. Par la croupe, directement au Nord, ou du col, par les pentes douces, au Nord-Ouest, on s'élève au sommet par les bois, puis par les prairies. L'un et l'autre parcours s'exécutent en 2 à 3 heures.

Avec ses bois clairs, ses tapis feutrés de gazons, ses eaux ruisselantes, le versant méridional du Mont Colomaban et de la montagne de Vaunessin a tout l'aspect d'un parc délicieux, où le simple promeneur peut aisément multiplier les itinéraires.

La Croix de Colomaban (1.694 m), d'où l'on a vue sur Thônes, paraît offrir aux visiteurs plus d'attraits que le signal 1747, culminant. De Villard-Dessous, un sentier monte à la Croix. De Manigod, il est facile de s'y rendre sans passer au signal, mais en tournant celui-ci par une marche dirigée plus à l'Ouest.

De ces sommets, on peut descendre agréablement à Thônes, sous le couvert de la forêt.

De la crête du Mont Colomaban, on détaille bien la vallée de Manigod et le cadre de montagnes du massif des Bornes. Le Mont Blanc se dresse en plein milieu du Col des Aravis, entre le Mont Blanc de Tacul et le Mont Maudit à gauche, les aiguilles de Bérenger et de TrélaTête à droite. Du Charvin à la Tournette, on distingue, à l'arrière-plan, la chaîne du Grand Arc, de la Lauzière, la Meige et sa brèche, le Rateau et le glacier du Mont de Lans, puis, au-delà de Sulens, les Grandes rousses, la chaîne d'Allevard et, plus près, la Sambuy et l'Arcalod.

J'ai terminé ce minutieux travail. Puisse-t-il intéresser quelques-uns de ceux dont la mentalité alpine s'apparente à la mienne et les engager à suivre les pas dont je viens d'imprimer les traces dans ces pages. Détournés des chemins coutumiers, ces frères en alpinisme s'attacheront eux aussi, aux montagnes délaissées. Comme moi, ils y apprécieront sans lassitude le spectacle infiniment gracieux de la forêt et de la prairie, cadres changeants d'une vie pastorale encore inaltérée, et, s'élevant plus haut, s'écartant toujours davantage des sites banalisés par les admirations vulgaires, ils n'en ressentiront que plus profondément le mystérieux attrait du monde supérieur.

Comme moi enfin, éloignés de ces lieux bénis, ils soigneront avec amour et respireront souvent avec délices la gerbe odorante des souvenirs qu'ils en auront emportés.

## ILLUSTRATION

---

**Le massif de l'Étale et ses abords, vus de la Montagne de Sulens, à l'Ouest-Sud-Ouest, le 26 septembre 1913 (Cliché de M.P. Helbronner).**

La vue s'étend, en arrière de la haute vallée du Fier, sur la section de la chaîne des Aravis, comprise entre le Col des Aravis et la selle précédant les sommets du groupe du Mont Charvin.

A gauche, contre le cadre, la Porte des Aravis apparaît à peine. Au-delà, du nord au Sud, se montrent successivement le sommet de Merdassier, les pointes dominant le fond du vallon de nant Gollier, les Rochers de l'Étale, les pentes ravinées de la Montagne de Tardevant, le sommet de Tardevant devant lequel se dresse, en contrebas, la svelte pyramide de l'Aiguille de Manigod, puis la selle précédant la Tête de l'Haut, l'abaissement des crêtes laisse voir le Mont Blanc et la chaîne de ses satellites méridionaux.

---